



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE
Numéro du produit SN2592

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Conditionneur pour la préparation des surfaces avant l'application de Belzona® 1871. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Skin Irrit. 2 - H315 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE**Pictogramme de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque des lésions oculaires graves.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Mentions de mise en garde

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux.
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P313 Consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.

Contient

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN \leq 700), RÉSINE NOVOLAQUE PHÉNOL ÉPOXIDIQUE, ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL, GLYCIDOXYPROPYLTRIMÉTHOXYLANE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

RÉSINES ÉPOXYDIQUES (POIDS MOLÉCULAIRE MOYEN \leq 700) **30-60%**

Numéro CAS: 25068-38-6

Numéro CE: 500-033-5

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119456619-26-xxxx

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

RÉSINE NOVOLAQUE PHÉNOL ÉPOXIDIQUE

30-60%

Numéro CAS: 28064-14-4

Numéro CE: 500-108-2

Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119454392-40-XXXX

Classification

Skin Irrit. 2 - H315
 Eye Irrit. 2 - H319
 Skin Sens. 1 - H317
 Aquatic Chronic 2 - H411

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

ETHER DIGLYCIDIQUE DU 1,4-BUTANEDIOL		10-30%
Numéro CAS: 2425-79-8	Numéro CE: 219-371-7	Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119494060-45-xxxx
Classification		
Acute Tox. 4 - H302		
Acute Tox. 4 - H312		
Acute Tox. 4 - H332		
Skin Irrit. 2 - H315		
Eye Dam. 1 - H318		
Skin Sens. 1 - H317		
GLYCIDOXYPROPYLTRIMÉTHOXYSILANE		1-5%
Numéro CAS: 2530-83-8	Numéro CE: 219-784-2	
Classification		
Eye Dam. 1 - H318		

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

Information générale	En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente.
Inhalation	Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler.
Ingestion	Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir.
Contact cutané	Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin.
Contact oculaire	Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact cutané	Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau.
Contact oculaire	Un contact avec les yeux peut provoquer une irritation grave et une blessure de la cornée pouvant entraîner une déficience visuelle permanente.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Indications pour le médecin Aucun.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	Utiliser : du sable, de la mousse, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants. Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.
---------------------------------------	---

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone et du dioxyde de carbone.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Ne pas exposer directement la peau ou les yeux.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Évitez que le produit ne s'écoule dans les canalisations d'écoulement et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Circoncire et récupérer les déversements accidentels à l'aide de matières absorbantes non inflammables, par ex. le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées, et placer dans un conteneur approprié pour éliminer les produits conformément aux consignes d'élimination des déchets. Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau. Nettoyer de préférence avec un détergent, éviter l'utilisation de solvants.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations Des vapeurs sont susceptibles de s'accumuler dans l'espace libre du conteneur lors du transit ou d'un stockage prolongé. Éviter d'inhaler les vapeurs au moment de l'ouverture du conteneur. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs et mélanger les composants dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Éviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. De bonnes méthodes d'entretien devraient être respectées ainsi que l'élimination régulière et en toute sécurité des déchets. FEU/EXPLOSION Ce produit est combustible. Éliminez toute source de chaleur, d'étincelles ou flamme nue.

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. **PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Application à l'aide d'une brosse à soies dures ou d'un applicateur plastique fourni. Mélangez avec le composant Durcisseur avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur limite d'exposition connue pour le (les) composant(s).

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés Conteneurs ouverts dans une zone bien aérée.

Protection des yeux/du visage Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection des mains Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. **RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES** Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. **APPLICATIONS STANDARDS** Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Autre protection de la peau et du corps	APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau.
Protection respiratoire	Une protection respiratoire n'est normalement pas nécessaire, mais les dangers potentiels du composant Durcisseur devront être considérés pour le mélange et à des fins d'application.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide limpide.
Couleur	Paille.
Odeur	Résine époxy.
Seuil olfactif	Non applicable.
pH	Non applicable.
Point de fusion	Non disponible.
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>200°C/>392°F @ 760 mm Hg
Point d'éclair	>140°C/>284°F (Coupelle fermée).
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non applicable.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Non applicable.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	> 1
Densité relative	1.11 - 1.21 @ 20°C/68°F
Solubilité(s)	Non-miscible à l'eau.
Coefficient de partage	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	>300°C/>572°F
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	Non disponible.
Propriétés explosives	Non applicable.
Propriétés comburantes	Non applicable.

9.2. Autres informations

Autres informations	Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.
----------------------------	--

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Essais de génotoxicité - in vivo Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité

Cancérogénicité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Cancérogénicité CIRC Non listé.

Cancérogénicité NTP Non listé.

Toxicité pour la reproduction

Toxicité pour la reproduction - fertilité Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité pour la reproduction - développement Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Danger par aspiration Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Voie d'exposition Contact cutané et/ou oculaire.

Considérations médicales Un contact avec la peau constitue un risque important. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit est supposé avoir des valeurs expérimentales pour LC50/EC50/IC50 se situant entre 1 et 10 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit n'est pas supposé être facilement biodégradable selon les directives de l'OECD/EC. Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Sur la base du contenu résines d'époxyde, ce produit est supposé faire de la bioaccumulation.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Résultats des évaluations PBT et vPvB	Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).
--	---

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes	Aucun connu.
-------------------------------	--------------

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets	Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.
---	--

Classe déchet	Liste du code de déchet: 08 01 11*. * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Le code indiqué dans cette section est une entrée générale. Les codes doivent être attribués en fonction de l'usage final du produit. S'il existe un code plus spécifique, celui-ci devrait être utilisé de préférence au code susmentionné. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux (2000/532 Décision de la Commission), votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.
----------------------	--

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général	Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.
----------------	---

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID)	3082
N° ONU (IMDG)	3082
N° ONU (ICAO)	3082

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Résines d'époxyde
Nom d'expédition (IMDG)	Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Résines d'époxyde

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Nom d'expédition (ICAO) Matière dangereuse du point de vue de l'environnement, liquide, n.s.a. contient Résines d'époxyde

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 9

Classe IMDG 9

Classe/division ICAO 9

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) III

Groupe d'emballage (IMDG) III

Groupe d'emballage (ICAO) III

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Oui. Les exigences d'étiquetage varient en fonction de la quantité nette dangereux. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC Marchandises non transportées en vrac.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations nationales The Chemicals (Hazard Information and Packaging for Supply) Regulations 2009 (SI 2009 No. 716).
EH40/2005 Workplace exposure limits.
Health and Safety at Work etc. Act 1974 (as amended).
Control of Substances Hazardous to Health Regulations 2002 (as amended).
The Carriage of Dangerous Goods and Use of Transportable Pressure Equipment Regulations 2009 (SI 2009 No. 1348) (as amended) ["CDG 2009"].
LES MALADIES PROFESSIONNELLES
Voir le tableau de maladies professionnelles 51.

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
Règlement (CE) n o 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n o 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n o 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

BELZONA® 1971 (SUPERWRAP CONDITIONER) BASE

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Information générale	Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale.
Références littéraires clés et sources de données
Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008	Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008.
Conseils de formation	Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement.
Commentaires sur la révision	RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): Toutes les sections. Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées.
Date de révision	09/01/2018
Révision	4.0
Numéro de FDS	11229
Statut de la FDS	Français. Approuvé.
Mentions de danger dans leur intégralité	H302 Nocif en cas d'ingestion. H312 Nocif par contact cutané. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.